

Annonce légale

DATE DE PARUTION 06-04-2022

RÉFÉRENCE 22EJ09068

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE MODELE LIBRE

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej09068/>



Cabinet DB3C
35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 57 22 45 22

LAIKA

Société civile

au capital de 358 418 euros

23 avenue André Dangles

33600 Pessac

894 859 172 RCS Bordeaux

AVIS

Par décision du 14 mars 2022, l'associé unique personne morale de la SAS « LAIKA », dont le siège social est situé 23 avenue André Dangles 33600 Pessac, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 894 859 172 a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la SASU « NBDB » à compter du 14 mars 2022. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SASU « NBDB » au profit de la Société « LAIKA », associée unique personne morale de « NBDB », sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues au Tribunal de commerce de Bordeaux dont l'adresse est la suivante Palais de la Bourse, SC51474, 33064 Bordeaux Cedex. La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers. Mention sera faite au RCS de Bordeaux

